



WATHI5

N°8

LES LEÇONS DE LA COVID-19 POUR LES ÉCONOMIES D'AFRIQUE DE L'OUEST

WATHI5 est la version courte du Mataki qui présente les pistes d'action proposées. Les documents Mataki (en français) et WATHI5 (en français et en anglais) sont accessibles sur wathi.org

Le Think Tank WATHI

WATHI, think tank citoyen de l'Afrique de l'Ouest, est un laboratoire d'idées participatif et multidisciplinaire qui a pour objectif de contribuer au partage de connaissances et à la production d'idées sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels cruciaux pour le présent et l'avenir des pays d'Afrique de l'Ouest.

L'espace géographique privilégié de WATHI inclut les 15 pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie, qui font la jonction avec les régions africaines voisines.

Librement inspiré de «waati» qui signifie « temps » en langue bamanakan du Mali, WATHI exprime à la fois l'urgence d'une mobilisation collective et la nécessité d'un engagement sur la longue durée.

L'association WATHI est soutenue dans ses activités par ses membres et par des fondations partenaires, notamment en 2019-2020 : la Fondation Konrad Adenauer, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Open Society for West Africa (OSIWA).

Les publications Mataki et WATHI5

WATHI5 est la version courte du Mataki qui présente les pistes d'action proposées. Les documents Mataki (en français) et WATHI5 (en français et en anglais) sont accessibles sur wathi.org. Mataki signifie «mesures», dans le sens de «prendre des mesures, des dispositions» en langue haoussa, l'une des langues locales africaines les plus parlées dans l'Afrique de l'Ouest ouverte de WATHI. Mataki constitue le prolongement de la rubrique Le Débat du site internet de WATHI.

La série spéciale « Leçons de la Covid-19 pour l'Afrique de l'Ouest »

Ce WATHI5 et la version longue Mataki sont les premiers d'une série spéciale sur les leçons à tirer de la crise de la Covid-19 sur les plans économique, politique, éducatif et en matière d'intégration régionale, dans le cadre d'un projet financé par la fondation OSIWA, membre du réseau mondial d'Open Society Foundations.

CONTACTS

infowathi@wathi.org
www.wathi.org



En décembre 2019, la Chine annonçait son premier cas de personne infectée par un nouveau coronavirus qui sera ensuite nommé covid-19 par les scientifiques. Très rapidement, cette infection s'est répandue au reste du monde, où plus de 170 pays sont touchés. Le monde subit une crise sanitaire totalement inattendue. En plus d'une crise sanitaire, les pays combattent sur plusieurs fronts : l'économie, la stabilité sociale, la sécurité. Le continent africain n'est pas épargné par la crise sanitaire même si le bilan humain reste beaucoup moins alarmant que dans les autres régions du monde. Sur le plan économique et social, l'impact est cependant considérable.

Le deuxième débat de l'année 2020, initiative de WATHI, laboratoire d'idées citoyen de l'Afrique de l'Ouest, a porté sur les implications de la crise de Covid-19 pour la région ouest-africaine. Ce document propose cinq pistes pour orienter l'action collective des citoyens et des décideurs afin de relever les économies des pays de l'Afrique de l'Ouest fragilisés par la crise, avec un choix délibéré de privilégier les objectifs de moyen et de long terme. Il est le premier d'une série de publications sur les leçons à tirer de la crise de la Covid-19 sur les plans économique, politique, éducatif et en matière d'intégration régionale.

LES PISTES D'ACTION

Les cinq blocs de recommandations visent à ouvrir un débat approfondi non seulement sur les orientations et réorientations économiques à faire au niveau des pays africains, notamment ouest-africains, en tenant compte des spécificités de chacune des économies. Certains recommandations relèvent aussi des leçons à tirer de la crise sanitaire en matière de politiques éducatives, de gouvernance politique et d'intégration régionale. Ces dernières feront l'objet des publications à venir et confirment la nécessité de développer davantage une approche multidisciplinaire des réponses aux défis auxquels les pays et les peuples du continent font face.

1. Renforcer les politiques de développement agricole en alliant modernisation des techniques, formation, digitalisation, préservation de l'environnement et adaptation au changement climatique

- a. Promouvoir les initiatives de production locale d'équipements agricoles au plan national et régional
- b. Financer la recherche scientifique agricole pour l'amélioration des semences et des techniques agricoles en prenant en compte les effets des changements climatiques au cours des prochaines années et décennies sur les conditions naturelles
- c. Développer les programmes de formation en techniques agricoles et les adapter aux écosystèmes locaux
- d. Familiariser les enfants très tôt à l'agriculture, à l'élevage, à l'environnement naturel, par une révision des curricula dans le système éducatif, de la maternelle à l'enseignement secondaire, et une adaptation des contenus éducatifs au contexte local de chaque région
- e. Rationaliser les dispositifs existants de soutien financier aux entrepreneurs agricoles et lier le soutien financier à un accompagnement en matière de formation et de suivi individuel des entrepreneurs
- f. S'assurer de recruter dans les institutions publiques de soutien à l'entrepreneuriat agricole des conseillers en suivi de projets agricoles disposant de compétences avérées dans le domaine
- g. Élaborer une base de données statistiques des acteurs (exploitants et entreprises agricoles) et des prestataires (travailleurs agricoles, fournisseurs d'intrants, agents de transformation, transporteurs, exportateurs...) afin de mieux cibler les politiques publiques visant à améliorer la valeur ajoutée des produits agricoles
- h. Développer à l'échelle nationale les technologies numériques pour accroître la productivité agricole en fournissant notamment aux agriculteurs un accès permanent à des informations sur les conditions météorologiques, les technologies disponibles (semences améliorées, engrais et tracteurs) et sur les circuits de commercialisation, y compris les marchés d'exportation

- i. Mettre en place des dispositifs incitatifs à l'endroit des établissements financiers, tels que les fonds de garantie, les lignes de crédits, en vue de financer les PME/PMI impliquées dans le processus de transformation des matières premières agricoles
- j. Faciliter la rencontre de l'offre et la demande de main-d'œuvre agricole, par la mise en place d'un système intégré d'information accessible et à moindre coût
- k. Stimuler le commerce intra-régional en facilitant la libre circulation des marchandises au sein des couloirs commerciaux dans les zones frontalières par la suppression des postes de sécurité informels qui alimentent le racket et d'autres formes de corruption.
- l. Réduire le manque d'information sur les règles et procédures commerciales en mettant en place ou en renforçant les dispositifs de veille des obstacles au commerce associant les pouvoirs publics et le secteur privé, et les élargir à des représentants des consommateurs et de la société civile de manière générale.
- m. Créer des espaces de débats citoyens sur les politiques agricoles, les politiques de développement rural et les inégalités économiques entre les territoires de manière à sensibiliser davantage les populations urbaines aux réalités économiques et sociales des populations rurales et au besoin de rééquilibrage des investissements publics en faveur des régions les plus défavorisées.

2. Redonner la priorité à une industrialisation réaliste comme moteur de création d'emplois, de diversification économique et de réduction de la dépendance extérieure

- a. Doter les ministères et les institutions publiques en charge du développement économique de ressources humaines disposant d'une expertise et d'une expérience avérées dans la conception et la mise en œuvre de politiques industrielles, et créer des passerelles entre les centres de recherche nationaux et régionaux dans l'espace ouest-africain et les cadres publics chargés des politiques industrielles
- b. Accorder une place prioritaire à la coordination des politiques agricoles, des politiques industrielles et des politiques environnementales, dans le cadre des organisations régionales, notamment la CEDEAO
- c. Développer les capacités industrielles nationales en suivant une planification réaliste par la création de parcs industriels et de zones économiques spéciales en intégrant systématiquement la dimension « verte » dans les choix en matière de transport et de logistique, d'approvisionnement énergétique, de gestion de l'eau et de l'assainissement
- d. Accompagner les initiatives locales de création d'industries en facilitant la formalisation des entreprises industrielles et leur accès au crédit
- e. Doter les plateformes industrielles de régimes fiscaux attractifs essentiellement pour les produits à haute valeur ajoutée identifiés sur la base de critères précis et soumis à une réévaluation régulière

- f. Accélérer les programmes de développement des institutions de formation technique et professionnelle dans toutes les régions et changer par des actions de communication publique l'image encore négative de la formation technique et professionnelle dans la société et auprès des jeunes
- g. Promouvoir la formation et l'emploi des jeunes dans l'agriculture, l'élevage, les industries de transformation agricole et animale et la logistique
- h. Élaborer une politique fiscale adaptée à la taille des entreprises qui favorise très clairement les entreprises qui font des efforts vérifiables en matière de création d'emplois salariés, de formation de jeunes et de préservation de l'environnement
- i. Élaborer des mesures incitatives adaptées aux moyennes, petites et très petites entreprises pour les encourager à créer des stages professionnels rémunérés et des emplois, même à durée limitée et à temps partiel, pour les jeunes.

3. Valoriser et transformer l'économie informelle en une économie populaire productive et solidaire par un accompagnement ciblé, des programmes de formation et des dispositifs innovants de financement

- a. Comprendre la réalité de l'économie informelle et notamment la distinction entre grande économie informelle et petite économie informelle, de manière à développer des approches adaptées à chacune des catégories d'acteurs
- b. Se baser sur des études de terrain sur l'économie informelle pour éclairer les politiques publiques à mettre en œuvre pour transformer, dynamiser, accompagner et formaliser à terme les entreprises informelles
- c. Éliminer les barrières administratives dans la transition vers le formel, en simplifiant les démarches d'enregistrement de l'activité, les obligations comptables, fiscales et sociales, notamment par les moyens numériques
- d. Promouvoir la création des établissements de meso-finance pour le financement des petites unités de l'économie populaire
- e. Envisager la création d'un statut spécifique pour les employés du secteur largement informel des services aux personnes (employées et employés de maison, gardes d'enfants, gardiens, etc), avec des modèles de contrat simple utilisables par les employeurs, prévoyant un salaire minimum et une couverture médicale de base
- f. Entreprendre des campagnes de communication pour changer la perception des classes supérieures et moyennes notamment sur l'importance de ces services aux personnes et la nécessité d'assurer une rémunération décente à ces travailleurs qui doivent faire face à des charges familiales, notamment l'éducation des enfants, qui est déterminante pour la cohésion sociale, la sécurité et le progrès collectif sur la longue durée

g. Renforcer les capacités des acteurs de l'économie populaire en leur donnant accès à des formations professionnelles simples et peu coûteuses coordonnées par une agence publique dédiée

h. Créer les conditions pour une amélioration de la productivité des entrepreneurs individuels de l'économie populaire, notamment dans les métiers de l'artisanat, de l'ameublement, de la mécanique, etc. en créant des centres d'accès et de location de machines et outils de travail selon la nature de leurs activités, en collaboration avec le secteur privé formel et l'État

i. Rationaliser les Fonds souvent nombreux dédiés au développement des entreprises et de promotion de l'entreprenariat, en s'inspirant des meilleurs exemples de succès de ce type de dispositifs en Afrique et ailleurs dans le monde, et s'assurer de former et d'encadrer des conseillers en développement d'entreprises chargés d'apporter une assistance, un coaching et une formation aux entrepreneurs innovants et de les aider dans la recherche de financements pour leurs projets.

4. Améliorer le financement de l'économie et des politiques publiques par la mobilisation des ressources intérieures et la lutte contre les gaspillages et la corruption

a. Doter l'administration fiscale d'une organisation optimale pour un meilleur recouvrement des recettes fiscales, en améliorant la structure organisationnelle (création de bureaux dédiés aux gros contribuables par exemple), en réexaminant les incitations à la performance, en modernisant les procédures (digitalisation des dépôts, déclaration et enregistrement en ligne)

b. Réduire la corruption au sein des administrations fiscales par le renforcement des services de contrôles internes et externes, la protection des lanceurs d'alerte, la simplification des procédures et l'accès des contribuables à une information claire et complète

c. Identifier les sources potentielles d'impôts peu mobilisées, notamment les taxes foncières et environnementales

d. Mener des campagnes d'explication et de sensibilisation sur la nécessité du paiement des impôts, la logique guidant les choix de politiques fiscales et l'importance d'une plus grande mobilisation de ressources intérieures pour le financement souverain des investissements publics prioritaires et la réduction de la dépendance extérieure

e. Engager les organisations de la société civile, les médias à l'échelle nationale et régionale dans la dénonciation et l'identification des flux financiers illicites

f. Concentrer l'attention sur les secteurs les plus exposés aux flux financiers illicites, notamment les ressources pétrolières et minières dans la région, comme l'exploitation de l'or qui est une source majeure de fuites de ressources dans la région

g. Imposer dans l'agenda international le débat sur l'ampleur, le coût pour les populations

africaines et les responsabilités des flux financiers illicites et organiser la pression citoyenne africaine pour que des réponses soient apportées au niveau international

h. Mettre fin à l'incertitude sur la mise en œuvre effective du projet de monnaie unique dans l'espace de la CEDEAO en déterminant un nouveau calendrier réaliste ou en assumant le choix d'une nouvelle approche qui préserve l'objectif primordial du renforcement de l'intégration politique, économique et humaine en Afrique de l'Ouest

i. Entreprendre des examens de la vulnérabilité des institutions publiques à toutes les formes de malversations et de corruption, et renforcer sur cette base la transparence des processus de prise de décision, les dispositifs de contrôle financier interne et externe et l'efficacité des procédures administratives, financières et comptables

j. Créer une culture d'austérité, de transparence et d'optimisation dans l'usage des ressources publiques recherchant les marges de réduction significative des dépenses de prestige et toutes les dépenses publiques improductives, y compris des missions à l'étranger non nécessaires, dans toutes les institutions publiques

5. Améliorer la quantité et la qualité des infrastructures numériques, énergétiques et de transports et engager les citoyens dans le débat sur les choix des priorités d'investissement et le contrôle de l'action publique

a. Élargir l'accès aux technologies de l'information à toute la population en investissant dans la généralisation de la connexion à internet à haut débit et en encadrant les offres internet proposées par les opérateurs téléphoniques

b. Soutenir la survie et la croissance des startups en technologies numériques par des incitations à la collaboration entre les petites entreprises et l'investissement dans les infrastructures essentielles à leur compétitivité

c. Mettre en place le cadre juridique nécessaire à une utilisation massive des systèmes de paiements numériques

d. Mettre en place une stratégie pour la satisfaction des besoins en électricité des populations, notamment pour le développement des activités productives dans les zones rurales, en encourageant le recours aux solutions décentralisées utilisant l'énergie solaire, l'énergie géothermique et d'autres formes d'énergie renouvelable

e. Mettre en place un dispositif permanent de contrôle citoyen de l'usage des fonds affectés à l'entretien des infrastructures routières, avec une garantie d'accès à l'information

f. Mettre en place un dispositif permanent de contrôle citoyen de la gestion des entreprises publiques ou privées chargées de la distribution d'électricité et d'eau avec une garantie d'accès à l'information

g. Relancer les projets ferroviaires nationaux et régionaux et en faire le choix privilégié en matière de grands projets de développement d'infrastructures de transport de biens et de personnes pour accélérer l'intégration régionale ouest-africaine et la connexion

avec les régions voisines d'Afrique centrale et du Nord, en suivant l'exemple récent du Nigeria qui a réinvesti au cours des dernières années dans de nouvelles lignes ferroviaires.

Les constats sélectionnés présentés dans ce document ne prétendent nullement à l'exhaustivité. Ils présentent les effets, sur les économies ouest-africaines, liés aux mesures de riposte contre la pandémie de la Covid-19. En plus de l'occasion de définir un nouveau paradigme, cette crise est aussi l'occasion pour les pays ouest-africains de procéder à une transformation structurelle de leurs économies. Les pistes d'action présentées visent à répondre à une partie des défis les plus urgents et les plus importants, en tenant compte de manière réaliste des capacités financières limitées des États et des populations de la région.



Le site de WATHI

www.wathi.org

Les sites de WATHI en partenariat avec la fondation Konrad Adenauer

www.guineepolitique.org

www.ivoirepolitique.org

www.senegalpolitique.org

www.togopolitique.org

www.etatdedroitafrigue.org

© WATHI5 est une publication de l'association WATHI. La reproduction d'extraits de cette publication est autorisée avec une citation de la source et l'insertion du lien vers le site de WATHI, www.wathi.org

Pour soutenir WATHI

Rendez-vous sur le site :

<http://www.wathi.org/soutenir/>
donate@wathi.org